

Conseil d'Administration du BCMPE

Réunion du lundi 2 novembre 2015

COMPTE RENDU

Etaient présents : Christian DULUCQ, Hélène DELAPLACE, Evelyne GUILLON, Bertrand JOUBERT, Dominique MALAVAL, Michel MALGAT, Françoise NEGRE, Anne-Marie RABBE, Jean-Pierre RABBE, Jean-Luc RUIZ, Anne-Marie SAUBUSSE, Janine WYSS.

Etaient excusés : Henri LABAN, Annie SUKIENIK

Ouverture de la séance à 18 H 15

Avant d'aborder l'ordre du jour Françoise NEGRE nous informe que le Club a fait l'acquisition d'un appareil automatique pour mesurer la tension, le maniement en est facile et Françoise se propose de former les volontaires.

La décision de fermer le Club le 11 novembre est ensuite approuvée, Bertrand se charge faire une affiche pour informer les joueurs.

Les différents points de l'ordre du jour sont ensuite examinés

OPTION D'ORGANISATION

. Point sur les licences et adhésions

A ce jour nous enregistrons :

- 322 licenciés dont 33 nouveaux

Le déficit représente environ 30 % par rapport au total enregistré l'année dernière (ce qui nous met au même niveau qu'en novembre dernier)

- 140 adhésions pour 199 l'année dernière

Si l'année dernière nous avons enregistré 20 nouvelles adhésions, cette année nous en comptons très peu.

Afin d'améliorer les contrôles (notamment pour les participations aux tournois de régularité) nous allons établir un listing précis des licenciés et des adhérents qui sera régulièrement mis à jour et affiché.

. Point sur les nouveaux tournois : Open du mardi, Tournoi mensuel des débutants

- Open du mardi : Anne-Marie RABBE nous confirme que cette formule est appréciée par tous les participants, on enregistre régulièrement 2 mitchels de 13 tables en accession et 1 mitchel de 13 tables en open.
- Tournoi mensuel des débutants : Un accord a été conclu avec le Club de Gradignan afin d'organiser alternativement un tournoi des débutants le premier mercredi de chaque mois. En octobre à Mérignac nous avons réuni 8 tables, le 4 novembre le tournoi aura lieu à Gradignan et en décembre à Mérignac. Le résultat est encourageant mais il doit être développé.
- Une demande a été faite de ne plus séparer par des panneaux les tournois open et accession le vendredi

. Point sur les remboursements des frais de déplacement des joueurs

A ce jour 7000 € ont été remboursés sur 7500 € budgetés

A ce moment Bertrand, propose pour faire des économies de réserver les tournois spéciaux du chocolat et des galettes aux seuls adhérents, cette proposition n'est pas retenue et finalement il n'y aura pas de changement concernant l'organisation de ces tournois.

. Décision sur la demande de Michel relative aux étoiles gagnées par les arbitres au cours des tournois qu'ils gèrent

Michel est étonné de ne pas recevoir d'étoile lorsqu'il arbitre et qu'il est classé dans les premiers.

Après quelques échanges et dans la méconnaissance de certains sur la règle à appliquer dans ce cas, Bertrand propose de nous informer de l'historique de cette règle afin que le conseil puisse se positionner à l'occasion de la prochaine réunion

. Préparation du Téléthon

Aucun changement par rapport aux années précédentes :

- Pour ceux qui le souhaitent ils pourront remettre leur don dans une urne,
- Participation d'un ticket normal pour le tournoi
- Installation d'un stand à l'entrée pour la vente de petits objets

Responsables : Anne-Marie, Evelyne et Françoise

. Point financier et statistiques de participation aux tournois

Au vu des tableaux remis par Bertrand il apparaît que nous sommes à peu près dans les clous, le total des recettes est bon mais la ventilation est à revoir Les chiffres nous seront présentés tous les deux mois

La participation aux tournois est plutôt stable même si l'on peut noter une légère baisse.

Bertrand nous informe qu'il a fait une tentative d'information des manifestations à venir sur les écrans, cette publication a été peu ou pas vue, il doit revoir la présentation. Jean-Pierre propose que les infos passent à la fin des tournois avant la publication des résultats mais cela ne pourra se faire que sur les écrans de la grande salle.

. Questions diverses

Bertrand nous pose la question de savoir si nous devrions devenir partenaire de FUNBRIDGE, et si nous devons signer la charte qui nous est proposée.

Les principaux avantages sont la possibilité d'obtenir des remises sur les achats et la possibilité d'organiser des tournois et de jouer depuis son domicile.

L'article 2a de la charte ne semblant pas très clair, Bertrand doit se renseigner et la décision est reportée à la prochaine réunion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 30.

Prochaine réunion lundi 7 décembre.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 H 30